# Strategie comunicative della lingua francese

## Prof. ssa Maria Teresa Zanola

**Esercitazioni di lingua francese 1 LM**

Dott.ssa Annita Lyonnet

# Strategie comunicative della lingua francese

## Prof. ssa Maria Teresa Zanola

***OBIETTIVO DEL CORSO E RISULTATI DI APPRENDIMENTO ATTESI***

Objectifs du Cours : Le Cours se propose de fournir à l’étudiant les compétences adéquates pour la gestion des stratégies de négociation et de communication professionnelle dans des situations d’échanges professionnels et interculturels. L’étudiant/e sera formé/e aux méthodologies principales de la maîtrise argumentative visant à approfondir les aptitudes nécessaires à argumenter, questionner et réfuter pour bien négocier.

Résultats d’apprentissage attendus : A la fin du Cours, l’étudiant/e sera en mesure d’organiser un texte/discours argumentatif dans des situations de communication professionnelle, de comprendre la construction d’un texte/discours argumenté ; l’analyse des cas lui permettra de s’orienter et de prendre des décisions en langue française dans toute démarche communicative d’influence. L’étudiant/e pourra comprendre des conférences/discours très longs, les émissions de télévision sur l’actualité et les informations, suivre et diriger une argumentation complexe; il/elle pourra lire des articles d’essai et des rapports sur des questions contemporaines, prendre part à une conversation et communiquer avec un degré de spontanéité et d’aisance normale avec un locuteur natif, s’exprimer oralement en continu et de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d’intérêt.

Plus précisément, l’étudiant/e aura formé les capacités suivantes:

1. Capacités d’application des connaissances acquises

L’apprentissage par investigation permettra à l’étudiant/e d’obtenir une implication soutenue et de former les capacités de gestion des acquis. Les apprentissages par projet, par problème et par la conception lui permettront de : 1. bien maîtriser la compréhension écrite et orale du texte spécialisé ; 2. élaborer l’expression orale adéquate appliquée à plusieurs types de textes écrits/oraux et de situations communicatives interculturelles, relatives aux domaines du français langue de la culture et des relations publiques professionnelles.

1. Capacités d’analyse critique et des compétences communicatives

Grâce à l’analyse de textes argumentatifs variés par typologie, l’étudiant/e sera en mesure de maîtriser les techniques rhétoriques de production et de réélaboration de ces catégories textuelles de manière à pouvoir interpréter les informations et à évaluer leur degré de fidélité/infidélité par rapport aux faits et aux événements considérés, leur degré de vérité ou de manipulation. La capacité de développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle sera ainsi stimulée et approfondie.

Les capacités cognitives et d’apprentissage seront entraînées grâce aux activités libres et/ou guidées de présentations écrites et orales, discussions et rapports oraux. A la fin du parcours de formation, l’étudiant/e sera en mesure d’appliquer un esprit d’analyse critique sur les faits et les documents concernant la communication spécialisée et professionnelle qui le/la concernent, aussi bien que de maîtriser les ressources de compréhension et d’expression écrites et/ou orales pertinentes face aux sujets principaux relatifs au français langue de la culture, de la diplomatie internationale et des relations publiques professionnelles.

***PROGRAMMA DEL CORSO***

Le français langue de la culture, des relations publiques, de la diplomatie internationale. La gestion de la communication dans des situations professionnelles et interculturelles.

Techniques de la communication professionnelle : la synthèse, la paraphrase et la reformulation du texte; la présentation d’un ppt ; la préparation d’un discours de persuasion ; prendre la parole en public ; stratégies rhétoriques pour l’oral.

Analyse des ressorts de l’influence et de la communication à distance. Analyse des mécanismes de la négociation : le questionnement pour obtenir les informations décisives ; savoir argumenter dans des contextes professionnels ; l’argumentation pour emporter l’adhésion ; la gestion des échanges ; le traitement des objections et la préparation des conditions pour bien conclure.

Un cas d’étude : les stratégies de communication pour les métiers d’art de la mode; la terminologie dans le domaine de la haute couture et du prêt-à-porter, une histoire de communication à la française.

***BIBLIOGRAFIA***

*Textes obligatoires* :

C. Delhay, *L’art de la parole,* Dalloz, Paris 2021.

B. Périer, *La parole est un sport de combat,* Poche, Paris 2019.

M.T. Zanola, *Arts et métiers au XVIIIe siècle. Etudes de terminologie diachronique,* L’Harmattan, Paris, 2014.

*Un texte au choix parmi les suivants*:

J. Altmanova, *Du nom déposé au nom commun,* EDUCatt, Milano, 2013.

L. Bellenger, *Les fondamentaux de la Négociation: Les stratégies et les tactiques gagnantes,* ESF Editeur, Paris, 2009.

C. Delhay, *Parler en public*, Dalloz, Paris, 2019.

F. De Callieres, *L’Art de négocier sous Louis XIV,* Nouveau Monde Editions, Paris, 2006 [1716] - chap. 1-2-3-4-5-8-15-16-21-22.

B. Dufay, *Apprendre à expliquer : l’art de vulgariser*, Eyrolles, Paris 2005.

J. Ferréol – N. Flageul, *Méthodes et techniques de l’expression écrite et orale,* Colin, Paris 1996.

F.-M- Grau, *La haute couture*, P.U.F., Paris 2000.

Le Professeur fournira de références bibliographiques ultérieures pendant le Cours. Les étudiant/es doivent suivre les communications dans la page de la plateforme Blackboard consacrée à ce Cours.

***DIDATTICA DEL CORSO***

Cours magistral, séminaires, travaux dirigés.

***METODO E CRITERI DI VALUTAZIONE***

L’examen oral final est organisé en deux parties: la présentation d’un exposé oral et la discussion autour des textes écrits ou oraux de type argumentatif indiqués dans la bibliographie.

a. Présentation de l’exposé (sujet au choix de l’étudiant, à partir des textes analysés pendant le cours): explication du choix du texte argumentatif objet de l’analyse; annonce du plan (20% de la valeur de l’évaluation finale); étude analytique de l’organisation argumentative du texte (distribution des arguments et évaluation de leur nature; construction rhétorique; choix syntaxiques et lexicaux; indices et renvois culturels) (30% de la valeur de l’évaluation finale).

b. Discussion autour des textes écrits ou oraux de type argumentatif: entretien dialogal sur les textes choisis, questionnement et réponses (50% de la valeur de l’évaluation finale).

Les pourcentages se rapportent à l’évaluation de la présentation des contenus et des facteurs impliqués dans la performance orale: pertinence des réponses aux questions posées; mise en relation des textes, élargissement de la réflexion; capacité à se référer aux textes et aux documents objet de la discussion; bilan de l’analyse argumentative du texte; qualité de l’argumentation et maîtrise avancée de la langue française; aptitude au dialogue (réactivité, audibilité du discours, gestuelle); gestion du temps; connaissances personnelles et savoirs culturels sur les textes/l’œuvre; connaissances sur le contexte culturel.

La note finale est basée sur la moyenne pondérée des résultats des épreuves écrites et orales intermédiaires de langue (dans la limite de 1/6 et 2/6 de la note finale respectivement).

***AVVERTENZE E PREREQUISITI***

L’étudiant/e doit posséder un niveau d’utilisateur expérimenté (C1) de la langue française.

Les étudiants inscrits à la section *Management, imprenditorialità e comunicazione per il turismo globale* ont le droit à l’accès au laboratoire de formation linguistique (10 h) “Strumenti e metodi per la traduzione turistica”, coordonné par S. Calvi. La participation active à ce laboratoire est demandée pour l’admission à l’examen final; l’étudiant/e qui n’est pas en mesure de suivre cette formation doit prendre contact avec le Professeur du Cours pour mettre en place des activités supplémentaires.

*Horaire de permanence*: le lundi, 12h00-13h00 (via Trieste 17 et/ou plateforme numérique).

**Esercitazioni di lingua francese 1 LM**

Dott.ssa Annita Lyonnet

***OBJECTIFS DU COURS ET RESULTATS D’APPRENTISSAGE ATTENDUS***

Les activités se proposent de former l’étudiant aux compétences de communication écrite et orale de niveau C1 du Cadre Commun Européen de Référence. Objectifs du cours sont l’approfondissement de la connaissance des caractères stylistiques de la langue française dans différentes typologies de textes, l’analyse et la pratique des registres et des niveaux de langue dans des textes de type narratif, descriptif, argumentatif, aussi bien que l’analyse des langages spécialisés. La pratique des modalités de l'expression orale dans des situations professionnelles variées permettra à l’étudiant d’atteindre la formation requise dans les contextes de travail.

À la fin de ce parcours, l’étudiant doit savoir traduire des textes inhérents au profil de formation, analyser et produire un texte argumentatif structuré, faire un exposé argumentatif.

***PROGRAMME DU COURS***

Thème

Approfondissement des connaissances morphosémantiques et syntaxiques, dans une perspective comparative français/italien. Activités de traduction IT/FR et FR/IT et commentaires méthodologiques.

Entraînement à la traduction écrite et orale, sous diverses formes: immédiate, différée, à vue, à partir de documents authentiques écrits, audio et vidéo.

Utilisation des outils multimédias et hypertextuels: dictionnaires monolingues et bilingues sur CD-ROM, glossaires et dictionnaires en ligne.

Production écrite

Pratique du texte argumentatif. Techniques de recherche systématique d’idées. Plan, introduction et conclusion ; titres, transitions ; connecteurs.

Énonciation et modalisation.

Production orale

Entraînement à différentes situations de production orale, exposé et prise de parole en public.

Les langues spécialisées: exercices d'approfondissement lexical et syntaxique.

Étude du langage non verbal (ex: mimique, gestuelle et voix).

Préparation d’une intervention orale : plan, présentation, emploi de supports technologiques (Powerpoint).

Débats sur des sujets d’actualité : conversation et discussion sur des sujets de civilisation française et francophone.

***BIBLIOGRAPHIE***

M. Barfety, *Expression orale,* Niveau 4, CLE International, Paris,2009.

M. Causa - B. Megre, *Production écrite,* Niveaux C1/C2, Didier, Paris 2008.

M. Riegel et al., *Grammaire méthodique du français,* PUF, Paris 1994.

E. Cobast, *S.O.S. dissertation*, L’Étudiant, Paris 2019.

A. Rey, *Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 2020.

Documents pour le cours de la 1e année *Laurea Magistrale* (polycopiés).

D’autres indications bibliographiques seront fournies au début du cours.

***DIDACTIQUE***

Travaux dirigés, activités d’exercice au laboratoire. Traduction et correction de travaux préparés à la maison. Entraînement à la traduction à vue. Simulation d’examens. Pratique de l’utilisation de dictionnaires électroniques bilingues et monolingues en ligne et hors ligne, et de l’Internet (notamment les moteurs de recherche) comme outils d’aide à la traduction.

***METHODES ET CRITERES D’EVALUATION***

Écrit

- Le candidat dispose de *trois heures* pour la rédaction d’une dissertation d’une longueur de 800 à 1000 mots, sur l’un des trois sujets proposés. Deux des trois sujets sont traités dans les ouvrages donnés en bibliographie.

Il ne peut utiliser que les dictionnaires monolingues non-électroniques.

On vérifiera que le candidat peut écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets en faisant la synthèse et l’évaluation d’informations et d’arguments empruntés à des sources diverses, et ce pour parvenir à une conclusion nette et appropriée (niveau C1 du Cadre Commun Européen de Référence).

- Le candidat dispose de *trois heures*pour la traduction d'un passage de 30 lignes de l'italien en français.

L’évaluation de la traduction prendra en compte les aspects suivants: linguistique (compréhension de l’italien et correction du français); textuel (adéquation au genre et au contexte); stylistique (adéquation au style de l’auteur et au registre de langue); terminologique (connaissance et emploi pertinent du lexique de spécialité); référentiel (prise en compte du destinataire final - le lecteur/usager français - et des éléments extra-linguistiques).

Seuls les dictionnaires monolingues et bilingues non-électroniques sont autorisés.

Cette modalité d’examen est prévue pour les examens présentiels ; pour la modalité à distance des indications sur mesure seront données à l’étudiant/e.

Oral

Exposé oral et discussion à propos des ouvrages choisis dans la bibliographie.

Critères d’évaluation: on vérifiera que le/a candidat/e a une élocution et une phonétique adéquates aux situations de communication et qu’il/elle sait argumenter lors d’un débat, à savoir qu’il/elle peut : développer une argumentation claire et efficace, en élargissant et confirmant ses points de vue par des arguments secondaires et des exemples pertinents; enchaîner des arguments avec logique; expliquer un point de vue sur un problème en donnant les avantages et les inconvénients d’options diverses (niveau C1 du Cadre Commun Européen de Référence).

***COMMUNICATIONS***

 L’étudiant/e doit posséder un niveau d’utilisateur expérimenté de la langue française.

Lieu et horaire de permanence: à la fin des séances prévues.